



**RAPPORT DE LA MAIRESSE  
MADAME ANDRÉE BOUCHARD**  
SUR LES FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT FINANCIER 2022  
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Mai 2023

---

## RAPPORT DE LA MAIRESSE, MADAME ANDRÉE BOUCHARD, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

---

Le 16 mai 2023

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2022 de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est présentée conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

### RAPPORT FINANCIER 2022

Le rapport financier 2022, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce 16 mai 2023. Il est accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de l'Administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné du rapport, sans réserve, du vérificateur externe. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2022 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 10,3 M\$.

Pour l'Administration municipale, cet excédent représente 10,5 M\$. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffre à 14 M\$. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 38 M\$ à la même date.

<b>RÉSULTATS 2022 CONSOLIDÉS</b>		<b>Ville SJSR</b>
Revenus (Fonctionnement et Investissement)	<b>220 345 958 \$</b>	<b>214 345 178 \$</b>
Charges	<b>213 535 229 \$</b>	<b>207 088 289 \$</b>
Excédent de l'exercice	<b>6 810 729 \$</b>	<b>7 256 889 \$</b>
<b>Moins : Revenus d'investissement</b>	<b>(13 950 223) \$</b>	<b>(13 950 223) \$</b>
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<b>17 415 322 \$</b>	<b>17 214 647 \$</b>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<b>10 275 828 \$</b>	<b>10 521 313 \$</b>

L'excédent de fonctionnement de l'exercice provient essentiellement des revenus d'exception générés par une flambée de l'activité immobilière.

---

## **INVESTISSEMENTS ET DETTE**

Au cours de l'exercice financier 2022, l'Administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 50,1 M\$.

De ce montant, 26,5 M\$ ont été investis en infrastructures de rues, 11,2 M\$ d'investissement ont été affectés aux infrastructures en eau potable et usée, 2 M\$ a été investi dans les infrastructures de parcs et 1,4 M\$ a été injecté dans les bâtiments.

Au 31 décembre 2022, la dette de la Ville est de 213,1 M\$ dont 11% est à la charge du gouvernement du Québec et ses entreprises via les programmes de subvention en infrastructure auxquels la Ville est inscrite, 20% à la charge des contribuables via la taxe spéciale pour le plan de conservation, 21% à la charge des contribuables via les taxes de répartition locale laissant donc 48% à la charge de l'ensemble de la Ville financé à même le taux de taxes annuel.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec la stratégie du cadre financier en place depuis plus d'une dizaine d'année visant à mettre à niveau ou développer nos infrastructures tout en contrôlant l'effet sur le budget et ultimement sur les comptes de taxes.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Je vous remercie du soutien que vous me témoignez ainsi qu'au conseil municipal.

La Mairesse